



Accident de travail qui aurait pu être évité

Par **liliana**, le **09/07/2008 à 17:37**

Bonjour,rnrnmon copain a été brulé sur 40% de son corp suite a une explosion a son travail. Je voudrais savoir si il y a quelque chose a faire, puisque j'ai appris que la même machine avait déjà exploser et cela plus de 4 fois dans les jours précédants, et que l'entreprise n'a rien fait pour éviter que sa se reproduise. n'est-ce pas de la négligence??rnrnMerci

Par **Marion2**, le **09/07/2008 à 18:33**

Je vous conseille vivement de prendre un avocat et de déposer une plainte